



Cercle de Silence du 17 octobre 2019

## Que se passe-t-il de JUSTE à Saint-Just ?

Depuis 10 mois, le squat du 59 avenue St Just accueille des mineurs et des demandeurs d'asile, laissés délibérément à la rue par les institutions chargées de les mettre à l'abri. Les organisations solidaires, excédées par les positions récentes du Conseil Départemental qui considère le squat comme "un endroit où il fait bon vivre" pour des mineurs isolés, et de la Préfecture résolument silencieuse à ce sujet, appellent à fêter la Saint-Juste.

***Dans l'Histoire, plusieurs personnes qui s'appelaient Juste ont été déclarés saints, toujours pour avoir défendu les droits de leurs semblables.***

Pour faire de cette date du 14 octobre qui fête la St Juste un jour de solidarité et d'expression politique, rappelons l'état des lieux et les multiples démarches engagées :

- **Il n'est pas juste** que les différentes interpellations aux pouvoirs publics soient restées inefficaces. Le non-accueil des personnes qu'on appelle "étrangers" continue à être dénoncé ;
- **Il n'est pas juste** que des dizaines de mineurs, des centaines de familles, vivent dans la plus grande précarité, à la rue, dans des bidonvilles ou dans des squats, en plus des 320 habitants du 59 de l'avenue St Just ;
- **Il n'est pas juste** que les droits des mineurs, des demandeurs d'asile ne soient pas respectés ;

- **Il n'est pas juste** que le Conseil Départemental, que la Préfecture, ne se reposent que sur la solidarité des associations et des habitants pour assumer les responsabilités et obligations légales qui leur incombent ;
- **Mais il est juste** que notre devoir de solidarité s'exerce envers tous ceux dont les droits fondamentaux sont bafoués.

### Pour le respect des Droits des Mineurs Isolés Etrangers (MIE)

*Les droits de centaines de jeunes mineurs étrangers isolés sont bafoués. La loi n'est pas appliquée par les institutions responsables de ces jeunes. **Rappelons l'audience au Tribunal ce jeudi 17 octobre à 14h pour les jeunes mineurs occupant St Just.***

*Prochain Cercle de Silence le jeudi 21 novembre à 17h 30 Cours St-Louis*

### *Pourquoi un cercle ? Pourquoi en silence ?*

*Parce que ce cercle nous unit, nous citoyens, dans le refus d'une politique d'enfermement et d'expulsion des personnes pour la seule raison de ne pas avoir de titre de séjour en règle.*

*Parce que notre cercle nous unit à tous les cercles de silence nés à travers la France mais aussi aux souffrances des personnes sans papiers.*

*Parce que notre silence est une forme de soutien à tous ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne.*

*Parce que c'est un engagement à éveiller et à réveiller nos consciences sur des mesures indignes prises à l'encontre des personnes devenues sans papiers, par refus successifs de titres de séjour demandés depuis plusieurs années.*

[Notre action citoyenne est soutenue par : Le CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, la Pastorale des Migrants, le Réseau Education Sans Frontières \(RESF\), le Pacte Civique, l'action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture \(ACAT\), l'Eglise Protestante Unie, le Secours Catholique, l'Union Juive Française pour la Paix \(UJFP\)... et tous ceux qui se joignent à nous.](#)